

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE FOCAL DU VENDREDI 9 DECEMBRE 2005

Sur convocation de la Présidente, l'Assemblée Générale de FOCAL s'est réunie au restaurant FLO à Nancy le vendredi 9 décembre 2005.

L'ordre du jour est le suivant :

1) PRESENTATION DU RAPPORT MORAL

Sur le plan scientifique, le congrès annuel de FOCAL, s'est déroulé les 23 et 24 septembre 2005 à l'Arsenal de Metz. Il a réuni 187 participants. Le thème abordé étant : « La Réfraction dans tous ses états », il a intéressé les ophtalmologistes médicaux, les ophtalmologistes chirurgiens réfractifs et les orthoptistes. Un nouveau système d'envoi de résumé de conférences a été mis au point sur internet et a connu un vif succès. En effet, les envois ont été à la fois rapides et sélectifs en fonction de la demande, les participants ne demandant que les sujets qu'ils souhaitent exploiter. Ce franc succès a été obtenu grâce à la participation de tous les membres du Conseil d'Administration et plus particulièrement grâce au secrétaire général Didier Audouy.

Durant le congrès un don a été fait au profit d'une association bénévole « Chiens de guide pour aveugle » basée à Woippy.

3 réunions ont eu lieu en soirée :

- Les occlusions veineuses par le Dr David Sayag (Créteil) à Nancy le vendredi 18 mars 2005
- La nouvelle cotation CCAM par le Dr Bour (Metz) à Metz le mercredi 22 juin 2005
- La Posturologie par le Dr Quercia à Nancy le vendredi 9 décembre 2005.

L'année 2005 a vu le changement de plusieurs membres de son bureau

- Mme le Dr Laurence Collot a démissionné de son poste de présidente le 31 janvier. C'est le Dr Brigitte Guigon qui lui a succédé.
- Le Dr Michel Bowyer, trésorier, arrivé au bout de son mandat, a été remplacé par le Dr Véronique Krafft
- Le Dr Didier Audouy, secrétaire général, également arrivé au bout de son mandat, a été remplacé par le Dr Laurent Pétry auquel a été adjoint le Dr Toufic Maalouf

2) PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2003

Le résultat de l'année 2003 est positif (13 877,05 E), ce qui porte l'excédent à 94 980,38 E. La comparaison des recettes et dépenses par rapport aux années précédentes est difficile à établir car les inscriptions au congrès de Vittel ont été gérées par le palais des congrès qui n'a transmis qu'une facture globale après déduction des frais. Globalement, le congrès de Vittel a été bénéficiaire de 11 244 E. La fidélité des laboratoires témoigne de leur confiance.

En 2004, FOCAL a poursuivi sa politique caritative en faisant don de 1 500 E à Ophthalmomission.

3) RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le commissaire aux comptes atteste que la comptabilité est conforme aux règles en vigueur et qu'à toutes les dépenses qui figurent dans le compte d'exploitation correspond une facture en bonne et due forme.

4) APPROBATION DES COMPTES ET QUITTUS AUX ADMINISTRATEURS

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

5) ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année aucun nouveau poste n'est à prévoir, aucun membre du conseil d'administration n'étant arrivé au terme de son mandat.

La Présidente clot l'Assemblée à 21h30.

La Présidente

Le Secrétaire Général